

VASCURISQ

Président Patrick FEUGIER

Conseil d'Administration

Mercredi 26 Juin 2024

17H00 – 19H00

Corum de Montpellier

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 21 juin 2023
2. Approbation des comptes (Dr Nicolini)
3. Vascurisq en chiffres
4. Nouveau programme 2024/2025
5. Programme en équipe (choix d'un expert référent)
6. Retour sur l'atelier HAS Santé et environnement (O.Page), sujet pour une prochaine réunion présentielle Vascurisq ?
7. Questions diverses
 - commentaires disgracieux dans les EIAS, bilans et par mail à réception du programme, absence aux journées des congrès.
 - indemnisations pour journées de déplacement HAS (ou autres), rédaction de travaux
 - changement de statuts
 - Datavasc et ses exigences

Le conseil d'administration de VASCURISQ s'est réuni le mercredi 26 juin 2024 de 17h00 à 19h00 au Corum de Montpellier

Membres du CA :

Pr Y. ALIMI, Dr L. AZEMA, Dr P.CARLIER, Pr N. CHAKFE, Pr J. CHEVALIER, Dr O. CRETON, Dr P. CUQ, Dr J-P DELPY, Dr N. DIARD, Pr P. FEUGIER, Pr P. JULIA, Dr F. LE ROUX, Dr P. NICOLINI, Pr S.RINCKENBACH, Dr J. SABATIER, Dr M. SIBE, Dr P. SOURY et Pr F.THAVEAU.

Membres du CA excusés :

Pr Y. ALIMI, Pr P.JULIA, Pr S.RINCKENBACH.

Membres du CA présents :

Dr L. AZEMA, Pr J. CHEVALIER, Dr O. CRETON, Dr J-P DELPY, Pr P. FEUGIER, Dr F. LE ROUX, Dr P. NICOLINI, Dr M. SIBE.

Experts Présents:

Dr P. BOIDIN, Dr B. MUGNIER, Dr O. PAGE, Dr J-M RADOUX, Dr R.SALARI.

1. Approbation du Compte rendu du CA du 21 juin 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des comptes

BILAN FINANCIER VASCURISQ 2022 / 2023

ENTREES			SORTIES		
	2023	2022		2023	2022
Cotisations et inscriptions aux journées de formation	420 Branchet nov 2023 46 364.90	38 280.90	Webmaster Ascomedia	4 176	4 176
Primes CPAM	144 000	180 100 (pb de régulation lors de la mise en place de l'enveloppe annuelle)	Matériel	222.11(location TPE) 116(frais TPE)	
Intérêts	2 141.32	887.16	Secrétaire	31 070.74	28 176.72
			Papeterie	1 538.72	1 216.84
			Charges sociales	16 005 (URSSAF) 3 161.79 (AG2R)	15 981.80 (URSSAF) 3 609.73 (AG2R) 153.44 (Arpège) = 19 744.97
			Formation continue		265.03
			Organisation de réunions (experts et salle congrès)	7 543.96 (salle congrès)	9 955.39
			France Télécom orange	462 (car 924 partagé avec ODPC)	462
			La Poste	129.92	157.51
			Experts	77 700	84 750
			Loyers et charges	2 160 (arrêt mai 2023)	6 480
			Expert compt.	975.60	552
			Impôts	330	204 (CSG)
			mutuelle AXA (Allanic)	1 698.32	2 039.92
			Divers	707.69 (SNCF)	Gerbe Dr Mauvady 182.50
			Frais bancaires	220.67	1 128.19
			GEPROMED	6 480	0
TOTAL	192 926.22	219 267	TOTAL	154 697.92	159 491.07

BALANCE	+ 38 228.30 €		Réserves au 4/6	Livret Bleu 224 000 €
				66 137.16 au 21/06/23

Sur les conseils de l'avocat qui va nous refaire nos statuts, il est acté de prendre une comptable pour seconder le Dr Delpy à la Trésorerie.

La dépense est estimée à 800 euros/an.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

3. Vascurisq en chiffres

Les membres :

Au 04 juin 2024, nous avons 289 membres, contre 283 membres en mai 2023.

On compte 19 sorties et 25 entrées.

Parmi les sorties :

- 11 départs à la retraite
- 6 renoncements
- 1 sortie pour retard important
- 1 départ à l'étranger

Il y a 7 retardataires de plus d'un an sur leur programme en cours de mise en demeure par la HAS.

Cette année 89 médecins ont déjà été validés pour le bilan 2024.

Au titre de la gestion des médecins validés pour 2023 et qui se sont vus prendre en charge une partie de leur RCP, Vascurisq a touché la somme de 144 000 € au printemps dernier.

En février et mars derniers, se sont tenues deux sessions de formation en visioconférence pour former les nouveaux membres (entrés depuis 2021) à l'utilisation du SIAM. Les Drs Azéma et Chatelard ont donné leur retour d'expérience sur les EIAS à 43 nouveaux membres de Vascurisq.

Les experts :

Nous avons 18 experts actifs, les Drs Demon et Heynen ont cessé leurs fonctions d'experts car étaient à plus de deux ans après la retraite.

Les experts sont :

	TITRE	PRENOM	NOM
1	Docteur	Laure	AZEMA
2	Docteur	Philippe	BOIDIN
3	Docteur	Pierre	CARLIER
4	Docteur	Sébastien	CAZABAN
5	Docteur	Philippe	CHATELARD
6	Docteur	Geoffroy	COUCHET
7	Docteur	Nicolas	DIARD
8	Professeur	Patrick	FEUGIER
9	Docteur	Claude	GIRAUD
10	Docteur	Jean-Yves	HUART
11	Docteur	Bruno	MUGNIER
12	Docteur	Philippe	NICOLINI
13	Docteur	Olivier	PAGE
14	Docteur	Paul	PITTALUGA
15	Docteur	Jean-Michel	RADOUX
16	Docteur	Philippe	REVEILLEAU
17	Docteur	Reza	SALARI
18	Docteur	Maxime	SIBE

Les Drs Chatelard et Giraud vont cesser leurs fonctions d'experts à la fin de l'année 2024. Ils seront remplacés par les Drs Casbas et Lucereau qui seront formés au premier trimestre 2025.

Il faudra qu'un expert avec plusieurs années d'expérience se porte volontaire pour traiter les futurs dossiers en équipe.

Il est rappelé à tous les experts que les discussions entre expert et médecin dans l'EIAS (bulle 12) disparaissent lors de la validation de l'EIAS. De ce fait, une grande partie des informations en lien avec l'évènement, ne sont pas disponibles lorsque les dossiers anonymisés de la base REX, sont récupérés pour analyse (cf édition d'une recommandation). Il paraît nécessaire qu'une procédure soit proposée à l'ensemble des experts, afin que la validation de l'EIAS n'entraîne pas la perte de ce type d'informations. Plusieurs propositions d'amélioration sont envisagées :

- **que les corrections soient apportées dans les bulles par l'expert et/ou par le déclarant**
- **de pouvoir conserver l'espace de discussion**

Il convient de se rapprocher prochainement des responsables de la base SIAM2 et/ou REX, voire d'autres responsables d'OA, pour envisager la procédure pouvant être ensuite transmise à l'ensemble des experts.

4. Nouveau programme 2024/2025

En novembre dernier, nous avons présenté à la HAS un nouveau programme pour les deux années à venir sur la base d'un nouveau schéma calqué sur celui de la certification périodique avec 5 piliers.

Pour répondre aux 5 thématiques imposées, nous avons choisi les recommandations et activités suivantes :

Travail avec une équipe :

- Participation à la réunion de formation sur la « Communication non violente » lors du congrès SCVE de 2024 ou de 2025

Amélioration des pratiques professionnelles :

- Participation à un congrès, ou participation à une session DPC ou participation à une formation du Collège de chirurgie vasculaire

La question se pose d'autoriser les présences en visioconférence à des webinars comme ceux de la SCVE : nous allons demander à la secrétaire de la SCVE s'il est possible d'avoir des attestations validantes avec les temps de connexion des participants.

- Participation au registre Datavasc

Le CNP ne prévoit pas de mettre Datavasc de façon obligatoire dans un des blocs de la certification, donc de ce fait nous voyons mal comment exiger que cette activité reste une obligation pour les seuls chirurgiens accrédités.

Des discussions doivent avoir lieu au courant de la SCVE avec le CNP afin d'avoir plus d'informations sur les avancées informatiques de l'outils.

Amélioration de la sécurité du patient :

- EIAS ciblé sur le thème : Conflit entre professionnels de santé, survenu lors de la prise en charge d'un patient au bloc opératoire.

OU

- EIAS ciblé : Appel pour complications ou effets secondaires non prévus après chirurgie ambulatoire (avec ou sans hospitalisation), reprise de l'ancien programme

→ Voir avec Yann Goueffic pour obtenir son rendu de travail sur les questionnaires d'ambulatoire

+ toujours un EIAS non ciblé à déclarer

Amélioration de la santé du professionnel :

- Auto-évaluation de son état de santé (anonymisé). Questionnaire inter- OA édité par la HAS et qui sera en ligne dans les dossiers médecins au courant de l'été 2024.

- Mise en place de la recommandation européenne : optimisation de l'usage des rayons X et de la radioprotection au bloc. (modèle simplifié d'A.Hertault sous forme de check-list).

Amélioration de la relation avec le patient :

- Communication avec le patient (annonce dommage lié aux soins, annonce de la décision d'une amputation haute)

- Recueillir la parole du patient (patient traceur, questionnaire de satisfaction, expérience patient)

- Associer le patient à la démarche de soin (éducation thérapeutique, sevrage tabagique)

- Patient traceur

- Toute autre action (optionnelle) d'amélioration de la relation avec le patient

Et pour tous les nouveaux entrants, comme d'habitude :

- Fournir un diplôme de radioprotection des patients à jour
- Attester de la mise en place de la check-list HAS sécurité du patient au bloc

- Attester de la participation à des réunions de RMM

5. Programme en équipe

Le contenu de ce programme en équipe est calqué sur celui en individuel avec un peu plus de travaux à rendre.

Il nécessite que nous désignions des experts « aguerris » pour étudier ces dossiers qui devront d'une année sur l'autre apporter la preuve d'une réelle avancée sur les tâches données et un rendu de travail de synthèse sur les mises en place de réunions et de protocoles propres à l'équipe.

6. Retour sur l'atelier HAS Santé et environnement (O. Page), sujet pour une prochaine réunion présentielle Vascurisq ?

Le 25 juin prochain, deux de nos experts, les Drs Couchet et Page vont participer à un atelier de travail HAS en visioconférence sur le thème "Santé et Environnement". L'objectif principal de cet atelier serait d'identifier et de proposer des actions visant à promouvoir et à encourager les démarches de transition écologique et de santé environnementale menées par les médecins et les équipes accréditées.

Ce travail d'étude pourrait déboucher sur un futur thème de formation pour nos réunions présentielles obligatoires d'un nouveau programme.

Olivier Page : la HAS lors de cet atelier en visioconférence s'est interrogée sur la question de savoir si ce thème devait être obligatoire ou facultatif dans les programmes des OA. Les avis divergent, certains OA sont plus en avance que d'autres sur la question et abordent des questions qui ne sont pas toujours en lien avec notre pratique.

Il faudra prendre contact avec le Dr Senemaud à l'Hôpital Henri-Mondor qui travaille sur le sujet ainsi qu'avec le Pr Hélène Vernhet (radiologue à Montpellier).

Olivier Page se propose comme référent pour ce sujet. Voir si le Dr Couchet est d'accord pour travailler avec lui.

7. Questions diverses

- commentaires disgracieux dans les EIAS, les bilans et aussi par mail : certains propos ou commentaires ne peuvent être tolérés dans un rapport qui est ensuite envoyé de manière anonymisée dans la base Rex. Il est rappelé à l'ensemble des

experts, qu'en cas de doute, l'analyse du rapport de l'EIAS, peut être discuté et de prendre l'avis de l'ensemble des autres experts.

- absence aux journées des congrès : il est rappelé que malheureusement, quelques membres de Vascurisq, n'ont pas pu se rendre aux différentes sessions organisées, permettant de valider leur parcours de bilan. Ces sessions étaient cependant pourtant organisées sur un planning de 2 ans. L'absence de validation de cette action entraîne obligatoirement l'impossibilité de valider le bilan de l'adhérent. Il devra alors se ré-inscrire secondairement après avoir demandé de se retirer de Vascurisq

- indemnisations pour journées de déplacement HAS (ou autres), rédaction de travaux :

Il est décidé à l'unanimité d'indemniser les journées de déplacement à la HAS à hauteur de 500 € la journée. De la même façon, il faudra indemniser les travaux d'analyse de la base Rex.

- changement de statuts : **reprise de contact avec l'avocat en septembre pour mettre à jour les statuts, notamment le sujet des élections des membres et la comptabilité.**